

Lettre Électronique aux Amis et Adhérents

Journal d'information électronique de « Châtillon Pour Tous » - n° 5 - octobre 2009

L'Éditorial du mois

Bienvenue dans Léa n° 5

Chères Amies, Chers Amis

Une nouvelle Devise « Acteur de ma Ville », un nouveau Logo, des Initiatives Citoyennes avec d'autres associations, la Réalisation de vidéos reprenant l'ensemble de vos souhaits pour le Cœur de Ville, l'Engagement de nos adhérents dans un Collectif Intercommunal sur la question du logement et des expulsions, une Participation active de nos élus sur des propositions réalistes aux conseils municipaux malheureusement toujours rejetées par la municipalité, une Intervention sur les grands projets qui impliquent Châtillon et notre avenir commun..., l'Association bouge... Notre Association avance... Votre Association vit. Rejoignez la vite , Apportez vos idées , Venez nombreux nous accompagner.

Bonne lecture et à bientôt

Le président,
Patrick Leprêtre

Brèves informations et vie de l'Association

1- L'actualité, l'événement...

Elle est née sans grand bruit il y a moins d'un mois, mais avec un dynamisme certain et un grand intérêt pour les Châtillonnais. Elle avait déjà des petites sœurs dans les communes voisines, mais pas chez nous. Vous ne la connaissez pas encore ? vous y perdez ! Son nom : AMAP.

Laissez nous vous la présenter (voir l'article « **une AMAP à Châtillon** » sur notre site www.chatillonpourtous.net). Ou mieux, laissons la le faire elle-même sur son propre site <http://radisactifs.org> Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions :

- Une AMAP, c'est quoi au juste ?
- Comment ça marche ?
- Et l'agriculteur, dans les AMAP... ?
- Mais chez les Radis Actifs, ça se passe comment ?
- Et question quantité, variété... qu'en est-il ?

2- En direct du conseil municipal

- **Aux Conseils Municipaux des 23 septembre et 21 octobre 2009**
 - **Un vœu sur le projet de loi** relatif au « grand huit métropolitain », abusivement dit « du Grand Paris »

De quoi s'agit-il ?

Chacun sait que dix grands cabinets internationaux d'architecture et d'urbanisme ont été sollicités par l'Élysée pour réfléchir l'an dernier à la notion de Grand Paris et son contenu possible. Les résultats de leurs travaux a été résumé dans une exposition au Palais de Chaillot que vous pourrez encore voir jusqu'à mi novembre (allez-y, c'est très instructif).

Quelques uns savent qu'un syndicat mixte « Paris Métropole » a été constitué par les Collectivités Régionales et Locales pour étudier plusieurs scénarii d'aménagement de la Région-Capitale qu'ensemble elles ont à gérer.

Presque tout le monde ignore qu'au même moment et indépendamment de toute la mobilisation précédente, Christian Blanc était chargé par Sarkozy de concocter un schéma de grande infrastructure de transport traversant l'Île-de-France en forme de « Grand Huit » pour relier les pôles économiques périphériques entre eux (Saclay, La Défense, Roissy, etc.). Châtillon et les communes voisines sont concernées.

Là où le bât blesse, c'est que ce dernier projet appelé abusivement « du Grand Paris » va, pour pouvoir être réalisé, nécessiter 35 Milliards d'€uros d'investissement et une loi spécifique dans laquelle le gouvernement en profite pour raboter le code de l'urbanisme, concentrer les pouvoirs de l'État et réduire les prérogatives des Collectivités instaurées par la décentralisation. Des réflexions sur le Grand Paris et du Syndicat Paris Métropole, il n'est plus question !

Cela ressemble fort à un guet-apens à vocation purement électorale, visant à détourner les moyens financiers des besoins de la Région et de Paris, affaiblir leurs projets d'aménagement (francilien), d'urbanisme (parisien) et de transport (métropolitain), et réduire le contrôle démocratique sur les grands choix de devenir de notre agglomération.

Quel vœu a été présenté au Conseil Municipal ? (à voir sur www.chatillonpourtous.net)

Après exposé des motifs, les élus unanimes de l'opposition ont proposé à tous les élus du Conseil Municipal de simplement « *demander que le projet de loi en préparation soit revu de fond en comble afin d'éviter l'ensemble de ces régressions* », et ses effets induits sur notre commune (le secteur de la zone industrielle et du métro notamment).

Quel sort lui a-t-il été réservé ?

Le sort habituel des propositions des élus de l'opposition : non, non et non. Argument : la loi n'étant pas encore mise au vote mais seulement arrêtée en conseil des ministres, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper. Comme quoi, à la Mairie de Châtillon, « gouverner, c'est surtout ne pas prévoir » et attendre sans réfléchir « la bonne parole attendue d'en haut »!

- **Au Conseil Municipal du 21 octobre 2009**

A l'ordre du jour : **bilan de la concertation sur l'opération « Cœur de ville »**

A priori, selon la réglementation, la concertation devrait être un échange contradictoire et fructueux de points de vue, propositions et contestations diverses avec leurs origines. Devait donc être mis en débat au CM un bilan objectif de tout ce qui s'est passé, non un rappel à sens unique des projets d'une Mairie s'auto-félicitant de la soi-disant acceptation de leur contenu. En guise de relevé factuel, nous avons eu droit à bien autre chose : le reflet d'un miroir carrément déformant qu'il a fallu corriger !

Bien sûr, les élus de l'opposition actuelle ont une autre vision que le maire de ce que doit être une « vraie concertation » sur le projet structurant d'aménagement de la ville.

Pour lui, il s'agit de présenter un projet déjà élaboré à l'approbation des Châtillonnais, réfuter si possible les critiques émises (sauf détails techniques), et pouvoir mettre en oeuvre « son » projet qui "nous-veut-du-bien": c'est une **«démarche technocratique»**.

Pour les élus de l'opposition actuelle qui sont une force de proposition aux cotés de la population, il s'agit d'abord de prendre en compte ce dont elle a besoin, d'engager avec elle un échange public sur les enjeux de l'opération (climatiques, urbains, socio-économiques...) et de l'associer très tôt en amont de tout projet à l'élaboration de ses orientations essentielles : quel apport du Cœur de Ville à la Commune ? Quoi construire, pour qui et où ? Avec quelle intensité et quels nouveaux équipements ? Pour quelle convivialité urbaine et quelle dynamisation commerçante ? Selon quelles exigences environnementales ? Et quelles règles d'équilibre financier d'opération ?

Car, après tout, les habitants eux-mêmes sont les vrais « experts d'usage » de leur ville, ils ne sont pas plus bêtes ou incapables que les technocrates et autres financiers promoteurs qui prétendent les gouverner. D'où la « **démarche démocratique** » des « ateliers participatifs » qu'a organisé notre Association Citoyenne Châtillon Pour Tous sur le sujet, auxquels se sont joints quelques 150 personnes de janvier à mai.

A ce Conseil Municipal du 21 octobre, de vieux démons de la majorité municipale ont refait surface lors de l'examen du bilan de la soi-disant concertation, substituant aux faits, ici des jugements de valeur, là des propos écornés ou déformés, illustrant par là la manière très particulière qu'a le maire de gérer l'aménagement de Châtillon.

Deux exemples :

1/ Sur le nouveau plan d'opération publié le 11 mai (ci-contre), il était et reste question de construire sur **l'îlot C le long de l'impasse Henri Barbusse** qui est un espace de vie à usage contractuel des locataires de l'HLM France Habitation. A la réunion publique du 23 juin, leurs représentants, forts d'une pétition signée par 109 d'entre eux (77 % !), sont venus dire haut et très fort leur opposition résolue à cet entassement néfaste pour leurs conditions de vie...



Dans le bilan de la concertation rédigé par le maire, cette intervention massive est devenue une simple « *réticence de plusieurs locataires* » ! A quoi ? « *à la construction de logements sociaux au dessus du syndicat d'initiative et à la création d'une crèche sur le terrain de l'impasse Barbusse actuellement libre de toute occupation, non aménagé et qui sert actuellement de terrain de découverte à leurs enfants* ». Ainsi donc, leur légitime besoin de préserver un minimum de qualité de vie pour tous se retrouve travesti en refus de « logements », qui plus est « sociaux », sur un « terrain d'aventures non aménagé », qui ne serait qu'une friche « inoccupée » donc récupérable.... On croit rêver !

La réalité est plus éclairante : cédé pour l'€uro symbolique à la Ville par la société d'HLM France Habitation, le foncier ainsi récupéré permettrait d'y entasser (bétonner et ghettoïser) à bon compte un maximum de logements sociaux en laissant le promoteur construire dans le reste du Centre Ville des habitations de bon standing pour quelques chanceux plus fortunés. Voilà la vision sociale que cache le projet de Cœur de Ville de la majorité municipale UMP en matière de logements. Discriminatoire et inacceptable diront les Châtillonnais censés, soucieux d'un juste équilibre urbain et social dans notre commune.

2/ Justement, parlons aussi de « **projet urbain équilibré** » pour le Cœur de Ville : les élus de notre Association, du PS, des Verts et du Modem, ensemble, ont aussi rappelé à ce conseil que leurs propositions concernant le réaménagement à effectuer étaient nombreuses et fortement argumentées, pas moins de 10 émanant des réflexions des « **ateliers participatifs** » de Châtillon Pour Tous, tronquées dans le bilan de concertation et extraites ci-dessous de l'amendement déposé (à lire sur www.chatillonpourtous.net):

- > Organisation d'une boucle commerçante dynamique regroupant la rue Gabriel Péri, la rue de la Mairie, la rue de la Gare et la rue Jean-Pierre Timbaud : le périmètre du Cœur de Ville devant être beaucoup plus étendu
- > Création d'un espace de convivialité, point de rencontre pour les personnes âgées notamment, dans un environnement arboré sur la place du marché actuelle
- > Progression en sens unique de la rue Gabriel Péri avec doublement des trottoirs, intégration de la contre allée selon des dispositions à réétudier avec les riverains; et reprise de l'ensemble de la rue Gabriel Péri comme place possible de marché ;

- > Ajout de places de stationnement sur des parkings périphériques qui permettrait de réorganiser la boucle commerciale ;
- > Pour le marché, remise à plat des perspectives d'ouverture et de relance, plusieurs options nouvelles de réorganisation étant envisageables dans le cadre de la requalification de la voirie avoisinante au sein d'un périmètre élargi ;
- > Pacification de l'espace public de circulation rue Gabriel Péri, avec limitation de la vitesse à 30 km/h dans l'immédiat et possibilité de mise en place ultérieure d'une « zone de rencontre » telle que prévue au code de la route, avec piétonisation partielle ou temporaire selon besoins ;
- > Normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et TPHE (Très Hautes Performances Environnementales) pour le bâti, dans le cadre d'une charte d'objectifs environnementaux réellement contributive à la maîtrise climatique et génératrice d'économies de charges pour les occupants ;
- > Réaménagement de la place du 8 mai 1945 comme porte d'entrée du Cœur de Ville, avec un "point rencontre", équipement de type Vélib et espace réservé pour un futur Autolib ou équivalent ;
- > Répartition des logements sociaux à construire à hauteur de 35% en proportion des SHON (Surfaces Hors Œuvre Nettes) à bâtir et maintien aux locataires de l'HLM France Habitation de l'espace de vie dont ils ont l'usage sur l'îlot C, conformément à leurs baux et à la pétition transmise au bailleur et à la mairie par 109 d'entre eux ;
- > Accès en entrée / sortie du parking des îlots A3 et B depuis l'avenue de Verdun pour délester la rue Gabriel Péri du trafic qui y serait engendré.

Ce qui motive ces propositions : ne pas limiter le projet « Cœur de ville » à une opération de plus de promotion immobilière ; et, au contraire, concevoir ensemble un vrai **projet de vie et de ville**, plus solidaire, plus dynamisant pour le commerce, plus respectueux aussi de l'environnement, et plus attentif à la qualité de l'espace public comme à la sécurité de circulation, en bref un projet de nos concitoyens pour eux, pour leurs enfants, pour la planète.

Regarder ainsi vers l'avenir exige, non une gestion au coup par coup, mais une vision de l'intérêt général ; et le courage politique de la mettre en œuvre avec la population et tous les intéressés. C'est une question de priorité, tout simplement.

C'est ce que nous proposons et continuerons de mettre en avant. Pourquoi en avoir peur? (voir nos 3 volets « le projet Cœur de Ville en vidéo » sur www.chatillonpourtous.net)

3- Échos des communes voisines et d'ailleurs

o La Balade urbaine



Co-organisée avec l'Association citoyenne Civitas, elle a parcouru Fontenay et Châtillon selon un itinéraire soigneusement testé permettant de découvrir nombre des originalités culturelles, urbanistiques et historiques de nos deux communes.

Vrai succès puisque le bouche à oreille et quelques affichettes ont suffi à rassembler 52 personnes dans ce périple de 2h30, notice d'information et petit quiz en main sur les lieux clé à découvrir. Cela en familles et dans la bonne humeur, agrémenté d'un pot amical « punch et tartes maison » proposé à la fin de la balade.

Décision à été prise de renouer avec cette initiative, sur des thèmes peut-être plus ciblés comme « paysages », « histoire des lieux », « architectures et urbanisme », « approche climatique de notre ville ».

Comme l'ont rappelé les organisateurs « la ville, c'est notre ville, nous en sommes les experts d'usage au quotidien, ne laissons pas d'autres s'en occuper à notre place, parlons-en ! ».

Notre nouveau logo n'est-il pas en effet « Châtillon Pour Tous, acteur de ma ville » ?

Ceux des lecteurs que cela intéresse pourront trouver sur notre site www.chatillonpourtous.net à la fois le parcours, la note d'information, le petit quiz, et bientôt quelques photos prises tout au long de l'itinéraire. Bonne découverte !

o **Logement : naissance du « Collectif un toit, un droit »**

A l'occasion de la défense des locataires expulsés des hôtels meublés du 88 et 93 Avenue de Paris, le « Collectif un toit, un droit » s'est constitué sur les communes de Montrouge, Châtillon, Malakoff et Bagneux.

Il regroupe plusieurs membres d'associations et de partis qui se mobilisent pour exiger le relogement de tous les habitants de ces hôtels meublés expropriés par le Conseil général du 92 pour la réalisation des travaux du tramway.

La décision du juge des expropriations doit intervenir le 4 novembre. Le Collectif restera vigilant pour veiller à ce qu'une solution soit proposée à chaque locataire.

o **Logement encore : pétition pour une « commission d'enquête parlementaire » sur la vente du parc de logements sociaux ICADE**

Crise du logement social, montée constante de l'endettement des ménages, expulsions locatives... tout le secteur du logement social est en crise. Et pendant ce temps, Icade, filiale de la Caisse des Dépôts spéculait sur le dos des franciliens en vendant très cher à d'autres bailleurs sociaux, un parc déjà largement amorti mais aussi fort mal entretenu !

Sur Bagneux, Châtillon, Fontenay, Malakoff, 5 500 logements sont concernés. « Le Collectif un toit, un droit », ses membres et la Ligue des Droits de l'Homme se sont associés à l'initiative de parlementaires, de gauche mais aussi de droite, pour réclamer une « commission d'enquête » sur ce que recouvre cette étrange opération financière. Membre du Collectif, Châtillon Pour Tous l'a signée (voir notre site).

En effet, la situation du logement social est très difficile dans le « 92 », département le plus peuplé de France. Environ 75 000 familles sont en attente aujourd'hui d'un relogement, sans compter toutes celles qui n'ont pas fait de demandes et vivent dans des conditions très précaires : hôtels meublés, logements insalubres.

Il y a ceux qui n'ont pas de logement ; mais il y a aussi ceux, aux revenus modestes, qui en ont un mais que la loi Boutin récente risque de leur faire perdre. En effet cette loi du 27 mars 2009 a baissé les plafonds de ressources de 10,3% pour l'accès au logement social, ce qui a pour première conséquence de pénaliser les familles déjà locataires dont les ressources dépassent dorénavant de 20 % les plafonds et qui se voient ainsi condamnées à payer un surloyer. L'effet pervers de cette loi est qu'elle va renvoyer vers le secteur privé des familles ne disposant pas des moyens d'y accéder, compte tenu de ses prix locatifs plus élevés et des cautions à fournir.

De plus, les locataires d'inquiètent du fait que le protocole d'accord qui protégeait les personnes de plus de 70 ans et les familles modestes ne serait pas prorogé lors de la cession. Leur passage dans le secteur social conventionné les placerait alors sous le coup de la loi Boutin et de son surloyer.

C'est pourquoi notre Collectif se mobilise aujourd'hui sur la vente en cours par ICADE de son parc de logements à vocation sociale, dont les 5 500 logements concernés à Bagneux, Châtillon, Fontenay et Malakoff. Le communiqué de presse du 12 octobre se trouve sur le blog de Chatillon Pour Tous www.chatillonpourtous.net ... A suivre....

o Logement toujours : colloque national « droit au logement opposable »

Ce colloque, organisé à Lyon le 1/12/09 par Jurislogement avec le soutien de la Faculté de Droit - Lyon 3 et de la Fondation Abbé Pierre, illustre l'importance croissante du problème du logement, tout spécialement du logement social, et plus particulièrement de celui des plus défavorisés (voir invitation sur notre site www.chatillonpourtous.net, avec présentation de Jurislogement, ses membres, le réseau français de juristes pour le droit au logement.

Alors que l'écart entre richesse et pauvreté dans notre société augmente très vite, que le déficit en logements de tous types est de plus en plus grand, que la crise économique plombe de plus en plus les perspectives au moment où la spéculation financière reprend de plus belle, cette initiative prise à côté de beaucoup d'autres du même type mérite d'être signalée. Elle se passe à Lyon, mais cela concerne très directement Châtillon.

4- Vie de l'Association / Petites infos entre nous

o Assemblée Générale du 7 octobre

Elle s'est déroulée devant une assistance attentive, active (nombreuses propositions) et dans une ambiance toujours conviviale : les débats statutaires (approbation des rapports moral et financier, élection du CA, actualisation du logo et de notre devise, règlement intérieur...), ceux sur l'actualité (Cœur de Ville...), ceux sur les projets à lancer, se sont succédés avec animation, entrecoupés de discussions moins formelles autour d'un buffet campagnard !

Il a été prévu de renouveler ces échanges 2 fois par an...



o Nos prochaines actions

Consommer mieux et différemment ? le cas de nos alimentations : débat autour d'un film

Cette soirée-débat autour d'un film est en préparation avec l'Association Civitas de Fontenay. Elle aura lieu avec les habitants et des représentants de professionnels le 3 décembre. Nous vous tiendrons au courant, mais la date est d'ores et déjà à retenir.

Tribune libre / Points de vue

Cet espace vous est réservé dans chaque numéro. Envoyez nous vos textes, par écrit à « Châtillon Pour Tous - BP31 – 92321 CHÂTILLON CEDEX » ou par courriel à « contact@chatillonpourtous.net ». Le contenu de cette tribune n'engage que son auteur.

« En route vers Copenhague ! » (extrait de la déclaration du collectif pour un Ultimatum Climatique)

Au mois de décembre se tiendra à Copenhague le Sommet de l'ONU sur le climat. [...] il y a un an le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon, disait « nous sommes au bord d'une catastrophe si nous n'agissons pas ».

[...] Le réchauffement du système climatique est sans équivoque. L'activité humaine en est la cause. Ses impacts se font déjà ressentir en différents points du globe, notamment par la multiplication des catastrophes climatiques. Si nous n'agissons pas maintenant, ils seront sans aucun doute encore plus dévastateurs. C'est le constat sans appel de 2 500 scientifiques du monde entier [...]. Depuis 2007, de nouveaux éléments scientifiques montrent, chaque jour, que le climat se dérègle au-delà des prévisions les plus pessimistes, avec des conséquences bien plus précoces que prévues et d'ores et déjà visibles.



[...] Écosystèmes ravagés, variabilité climatique extrême, hausse du niveau des océans... : les premières victimes de ces catastrophes en chaîne sont les populations déjà vulnérables [...]. La sécurité alimentaire, l'accès à l'eau ou à la terre sont gravement menacés et des centaines de millions de personnes risquent d'être poussées à l'exode, grossissant les rangs de ceux que l'on nomme les « réfugiés climatiques ». Dans un monde de crises, nous craignons que la guerre, l'autoritarisme, les inégalités, la misère et la souffrance humaine prennent encore un peu plus le pas sur la paix, la dignité humaine et la démocratie.

L'urgence climatique nous commande donc d'agir à la hauteur des périls [...] La nécessaire rupture avec un modèle de développement hérité d'un passé révolu recèle des opportunités d'économies, d'emplois et d'innovations considérables. Encore faut-il que nous prenions la décision politique de le faire.

Tout d'abord, il faut impérativement parvenir à stopper la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2015 avant de les faire décroître [...] en dessous de 2° C, seuil au-delà duquel la capacité à s'adapter de nos sociétés et des écosystèmes est menacée. Pour ce faire, les pays industrialisés, dont la France, doivent s'engager collectivement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici à 2020 par rapport à 1990.

Mais cela ne sera pas suffisant. Les pays en développement doivent, eux aussi, mettre en place les politiques industrielles, énergétiques et agricoles qui limiteront la croissance de leurs émissions avant de les réduire, sans compromettre leur légitime aspiration au développement économique et social [...]

Pour nombre d'entre eux, en particulier les plus vulnérables, ces actions ne pourront se faire sans le soutien financier et technique des pays industrialisés [responsables de la majorité des émissions]. Les besoins d'ici à 2020 sont évalués à plus de 100 milliards d'euros par an. C'est moins de 10 % des dépenses militaires mondiales.

Les pays industrialisés portent la responsabilité morale, légale et économique de mener le combat contre le dérèglement du climat. [...] Notre avenir commun dépendra des choix politiques qui seront faits [à Copenhague].

Collectif « Pour un Ultimatum Climatique à Copenhague »


Agenda

- Le 5 novembre 2009 de 14 à 17h30 : les « Rendez-vous de la Maison Départementale de l'Habitat » - Conférence débat « **La participation des habitants dans les projets urbains** » (1, Bd de l'Ecoute-s'il-pleut, à Evry)
- Le 6 novembre 2009 à Antony à 20h30 : **20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant** – Invitation de la LDH et de la FCPE (voir ci-contre ainsi que sur notre site www.chatillonpourtous.net)
- Le 18 novembre 2009 à 19h30 : **Conseil Municipal** (Comme à l'accoutumée, l'ordre du jour ne sera communiqué que 5 jours avant)
- 3^{ème} semaine de décembre : **Sommet de Copenhague sur le Changement Climatique**



Adhérer

En 2009, prenons de l'avance ! Ensemble, nous agirons mieux ! « Yes, we can ! »

 <p>Châtillon Pour Tous Autour de ma ville</p>	<p align="center">BULLETIN D'ADHÉSION A REMPLIR ET À RENVOYER avec le chèque de cotisation de 30 € à l'ordre de : « Châtillon Pour Tous – CCP 37.631.43 N La Source » Adresse : Mme GOURDIN Christiane - 10 rue de la Gare - 92320 CHÂTILLON ou CHÂTILLON POUR TOUS – BP 31 – 92321 CHÂTILLON CEDEX</p>	
<p>NOM : Prénom : Adresse :</p>	<p>Tél : Mobile : Adresse e-mail (lisible) :</p>	
<p>Thème sur lequel vous souhaiteriez travailler avec Châtillon Pour Tous (exemple : démocratie locale, handicap, sport, développement durable, logement...) :</p>		

Rendez-vous sur notre site
www.chatillonpourtous.net

Léa

Si vous pensez que notre newsletter peut intéresser vos amis, transférez la leur. S'ils désirent recevoir directement les nouveaux articles, être mis au courant de nos activités et donner leurs points de vue, ils pourront :

- o soit s'y inscrire sur le site www.chatillonpourtous.net
- o soit le faire à l'adresse : contact@chatillonpourtous.net

Newsletter

Inscription à la newsletter

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci de le signaler à « contact@chatillonpourtous.net »